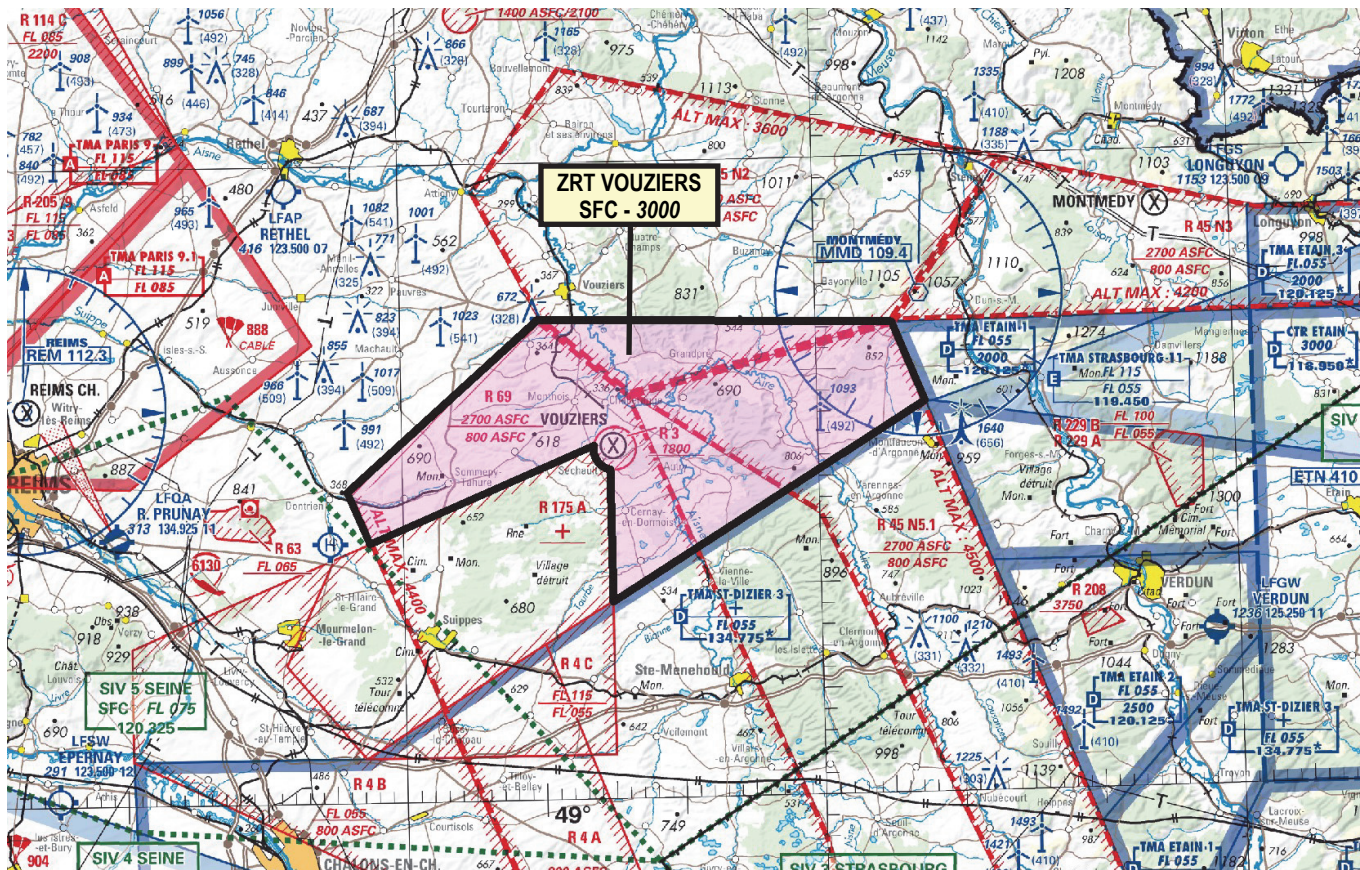


Objet : **Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de Vouziers pour l'exercice CIADA 2020 (FIR : Paris LFFF)**

En vigueur : Du lundi 18 mai au vendredi 29 mai 2020



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2020

ACTIVITÉ

Exercice aéromobile mettant en oeuvre des hélicoptères de combat et de manoeuvre

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable H24 du 18 au 29 mai 2020

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
CASTOR TWR : fréquence sera annoncée par NOTAM
ETAIN TWR : 118.950 MHz
CHALON TWR : 129.400 MHz
SAINT-DIZIER APP : 134.775 MHz
SIV STRASBOURG : 119.450 MHz
SEINE INFO : 120.325 MHz

GESTIONNAIRE

CASTOR TWR

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation sauf pour :
- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance et de sauvetage, de police ou de douanes dont l'exécution est incompatible avec le contournement de la ZRT et autorisés par CASTOR TWR après contact radio.
- les aéronefs ayant reçu une autorisation de CASTOR TWR après contact radio.

SERVICES RENDUS

CAM : L'ensemble des services de la CAM est rendu
CAG : Service d'information de vol et d'alerte

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

49°12'13.00" N,04°27'35.00" E
 49°14'40.00" N,04°26'00.00" E
 49°22'40.00" N,04°40'00.00" E
 49°22'10.00" N,05°05'30.00" E
 49°18'26.00" N,05°07'45.00" E
 49°09'18.00" N,04°45'00.00" E
 49°15'31.00" N,04°45'00.00" E
 arc horaire de 1.00nm de rayon centré sur 49°16'30.00" N,04°45'20.00"E
 49°16'41.00" N,04°43'50.00" E
 49°12'13.00" N,04°27'35.00" E

Limites verticales

SFC / 3000 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Activités complémentaires programmées en :

Zones LF-R 114 SISSONNE, LF-R 175 SUIPPES et LF-R 4, LF-R 6 Mailly.

Des hélicoptères de manoeuvre et d'attaque évolueront en basse altitude entre la ZRT Vouziers et les différents camps de Sissonne, Suippes et Mailly.

Activités suspendues :

Les zones LF-R 3 VOUZIERS SECHAULT, LF-R 45 N5.1 MEUSE NORD et LF-R 69 CHAMPAGNE ne seront pas activées pendant l'activation de la ZRT VOUZIERS.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activité :

1er RHC peloton contrôle
 Téléphone : 03.87.25.20.62

COMALAT/ Section espaces aériens
 Téléphone : 01.41.28.82.13/14

Pendant l'activité :

Directeur d'exercice
 Téléphone : 06.83.14.56.23